

Kiosques en Fête 2018 : La Ville ouvre l'appel à projets !

Suite au succès remporté par l'appel à projets « Kiosques en Fête » 2017, où plus de 700 animations ont été proposées aux parisiens, l'opération est reconduite cette année. L'appel à projets sera ouvert du 20 novembre 2017 au 22 janvier 2018 à midi, pour un programme d'animations qui se déroulera du 29 avril au 31 décembre.

Lors du premier budget participatif en 2014, les Parisiens ont plébiscité le projet « des kiosques pour faire la fête ». La Mairie de Paris a donc engagé, dès 2015, la rénovation de 34 kiosques des parcs et jardins parisiens, pour les ouvrir à un large panel d'activités. Les kiosques parisiens sont désormais disposés à accueillir des activités culturelles et artistiques (musique, danse, théâtre, lectures...), sportives ou pédagogiques.

Afin de transformer ces lieux en terrains de convivialité, de création et de détente, un appel à projets est lancé chaque année depuis 2016. L'édition 2017 a notamment permis d'accueillir plus de 700 animations dans 40 kiosques parisiens.

Pour 2018, 41 kiosques seront proposés aux porteurs de projets. La Ville rappelle que l'appel à projets est ouvert aux particuliers, aux associations, aux mairies d'arrondissement et conseils de quartiers, aux établissements d'enseignement et aux gestionnaires d'équipements culturels ou sportifs.

« Cet appel à projets contribue au dynamisme et au renouveau de ces espaces patrimoniaux indissociables des squares et jardins parisiens » indique Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires.

Tous les projets soumis seront étudiés, à condition que les animations ou activités proposées soient gratuites pour le public et ne poursuivent pas directement ou indirectement un but lucratif.

Les candidats peuvent donc déposer un projet à partir du 20 novembre 2017, pour des animations du 28 avril au 31 décembre 2018 dans l'un des kiosques et amphithéâtres de plein air parisiens. Les candidatures sont déposées via un formulaire en ligne sur paris.fr/kiosques jusqu'au 22 janvier 2018 à midi.